

Annexe 11

Mettre en place des débats réglés

Conditions matérielles facilitatrices

- Un nombre de participants limité (10 à 15 élèves) pour assurer une bonne dynamique de parole. Si obligation du groupe classe, distribuer des rôles (ex : débatteurs / observateurs).
- Une disposition spatiale conviviale favorisant le face à face.

Ritualisation des activités

- Une même organisation spatiale à chaque débat.
- Une mise en place régulière et repérable par les élèves : une fois par semaine, toujours sur la même tranche horaire, une même durée (de 15 à 45 minutes) et pendant une durée longue (un trimestre).
- Un rappel des règles à respecter pour instaurer le débat, qui répondent à une véritable « éthique communicationnelle »

Consignes et règles à respecter.

- Demander la parole en levant le doigt - Obligation de ne pas interrompre celui qui parle.
- Ne pas monopoliser la parole. Priorité sera donnée à celui qui ne l'a jamais prise.

- Respecter la règle de confidentialité (veiller au fait que ce qui a été dit pendant le débat reste à l'intérieur de la classe).
- Écouter et respecter ce que disent les pairs : obligation de ne pas se moquer.

- Rester dans le sujet du débat.
- Ne pas redire à l'identique ce qui a déjà été dit ou en justifier les raisons (enjeu d'autonomie intellectuelle : oser penser en rupture avec le groupe).
- Répondre de sa pensée en argumentant.

Posture et rôle du maître

Président / animateur de débat :

- être garant du cadre et des règles tout au long du débat;
- ouvrir et clôturer la séance;
- distribuer la parole de façon équitable;
- établir un climat de confiance permettant à tous les élèves d'oser prendre la parole;
- repérer les élèves les plus en retrait et les inciter à prendre la parole;
- veiller à ce que certaines limites d'entrée dans l'intime ne soient pas franchies.

Étayage des apprentissages langagiers et guidage cognitif:

- maintenir l'attention en recentrant sur le sujet;
- aider à la reformulation en vue de faire émerger des idées propices au débat;
- s'emparer et reformuler au groupe les prises de parole pouvant faire avancer la discussion;
- poser des questions ouvertes, en donnant une importance particulière au « pourquoi ».
- amener les élèves à répondre de ce qu'ils avancent (leur proposer des structures linguistiques facilitatrices);
- mettre en apposition les arguments et relever les contradictions logiques;
- pointer les concepts philosophiques;
- émettre des hypothèses prenant appui sur les arguments avancés pour stimuler la réflexion ;
- clôturer la séance en synthétisant les idées qui ont émergé (affichage; cahier).

Préparation en amont des échanges réglés :

- Démarche inductive : partir des représentations spontanées des élèves, d'une image (en maternelle), d'une histoire, d'un mythe, d'un document sonore, d'un jeu test, de dilemmes moraux, de textes philosophiques, d'œuvres picturales...
- Démarche déductive : partir d'une notion et s'interroger sur sa signification, identifier 1 ou 2 problèmes.

Choix des thèmes.

- Une seule règle : ne choisir que les thèmes qui font question et donc sens pour l'élève.
- Éviter le traitement à chaud de certains thèmes sensibles (exemples la mort; la séparation); les objectiver à partir d'un support littéraire ou autre.
- Différencier les thèmes visant à régler des conflits à l'intérieur de la classe de thèmes proprement philosophiques (articuler en ce sens débats à visée philosophique et débats citoyens).